

Séance du 27 novembre 2017

Rapport d'évaluation - exercice 2016

Les Conseillers ont confirmé l'évaluation favorable du contrat de gestion de différentes asbl nivelloises et pris connaissance de leurs bilans et des comptes de résultats arrêtés au 31/12/2016.

Différents octrois de subventions inscrits au budget 2016 ont été confirmés et se chiffrent à :

- 1.100.000 euros pour l'asbl la Maison des Sports
- 73.000 euros pour l'asbl Nivelles en Fêtes
- 517.000 euros pour l'asbl Centre de la Petite Enfance
- 211.389 euros pour l'asbl Centre culturel de Nivelles

Les comptes annuels pour l'exercice 2016 du CPAS ont été approuvés.

Un Plan d'Actions en faveur de l'Energie durable et du Climat

Pour réaliser un Plan d'Actions en faveur de l'Energie durable et du Climat, un cahier spécial des charges a été approuvé. Le montant estimé s'élève à 30.000 euros TVAC.

L'Echevin du Développement durable Pascal RIGOT a mis en avant certains points importants comme la réalisation d'un diagnostic sur le territoire, la rédaction d'un plan d'actions, la mise en place d'une cellule POLLEC (Politique Locale pour l'Energie et le Climat), la définition d'un plan de communication et la mobilisation des associations et des citoyens.

« Pour pouvoir réaliser ce plan, la Région wallonne nous a octroyé une subside de maximum 9.000 euros. A l'issue de cette étude, nous pourrions adhérer à la Convention des Maires mise sur pied par la Commission européenne », a expliqué l'Echevin. Cette convention engage les signataires à réduire les émissions de CO2 de 40 % au minimum d'ici 2030 et à adopter une approche intégrée visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

Acquisition d'une installation sportive

Le projet d'acte d'acquisition d'immeuble pour cause d'utilité publique se rapportant à un bien situé rue du Progrès, actuellement cadastré comme installation sportive destinée au club de football, au montant de 548.000 euros, a été approuvé à l'unanimité.

Nouvelle voirie

Les édiles ont accepté la proposition de dénomination « rue Maurice FAURE » pour la nouvelle voirie en cul-de-sac sur le site des Portes de l'Europe.

Un schéma d'orientation local pour le site des Conceptionnistes

Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué qu'il s'agissait d'élaborer un schéma d'orientation local (SOL) sur le site des Conceptionnistes (îlot situé entre la place Emile de Lalieux, la rue du Géant, la rue de l'Evêché, la rue des Conceptionnistes, la rue Neuve et la rue Saint-Georges).

Extension école de Bornival

Marie-Thérèse BOTTE (PS) est intervenue au sujet de la construction de locaux à l'école communale de Bornival. « Qu'en est-il de la bonne évolution des travaux ? », a-t-elle demandé. « En règle générale, beaucoup de chantiers à Nivelles se sont bien passés. En ce qui concerne celui de Bornival, il est à l'arrêt. La société désignée a subi une réorganisation judiciaire par faute de capacité financière », a expliqué l'Echevin a.i. des Travaux Philippe BOUFFIOUX. « La faillite a été déclarée le 30 octobre dernier. Le Collège a résilié le contrat et a désigné un conseil pour l'épauler dans ce dossier. La Ville devra désigner à nouveau une société pour terminer les travaux.

Fort heureusement, le gros œuvre est terminé. L'isolation et l'étanchéité de la toiture ont été réalisées et les châssis posés. Le total des travaux était estimé à 730.000 euros.

La crèche des Bengalis

« Le milieu d'accueil les Bengalis devrait être déplacé dans un local des Habitations sociales du Roman Païs (HBM) en attendant la construction du futur lotissement des Chabotes. Le bâtiment devenant vétuste, une nouvelle construction est-elle envisagée ? », a souhaité savoir Marie-Thérèse BOTTE. L'Echevine de la Petite Enfance Evelyne VANPEE a précisé que la décision appartenait à la Société du Roman Païs. Notre volonté est de maintenir cet accueil et même d'augmenter la capacité pour passer d'une maison d'enfants à une vraie crèche. Un accord a été conclu avec les HBM pour les déplacer provisoirement dans une de leurs maisons », a expliqué l'Echevine.

Sécurité en centre-ville

« Depuis quelques mois, des personnes imbibées d'alcool et d'autres substances créent un climat d'insécurité en centre-ville et perturbent la sérénité. Les riverains et commerçants se plaignent des nuisances répétées. Que peut-on mettre en place pour y remédier ? » a interrogé Louison RENAULT (PS).

Le Bourgmestre Pierre HUART a déclaré que « la police les avait déjà arrêtées, mises en cellule mais dès qu'elles sont relâchées, elles retournent en centre-ville. Elle a dans son collimateur 45 personnes dont huit avec une attention particulière, deux sont maintenant en prison et une en IPPJ (Institution publique de protection de la jeunesse). Pour les autres, des enquêtes sont en cours et l'autorité judiciaire a été sensibilisée ».

« En outre, la police a de bons résultats : elle a enregistré plus de 150 arrestations. Elle continue ses actions. Depuis lors, les vols et dégradations ont diminué. Par ailleurs, trois policiers vont être engagés pour renforcer l'équipe », a ajouté le Mayor.

La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a aussi précisé que « ces personnes délinquantes ne dépendent pas toujours du CPAS. En général, elles ne répondent pas au règlement d'une structure d'accueil. Habituellement, nous sommes sollicités pour les colis alimentaires et l'accès aux douches mais ce qu'il manque, c'est un accompagnement psychologique ».

Commune équitable

Isabelle BOURLEZ est intervenue au sujet du commerce équitable. Depuis 2012, la Ville a reçu ce label. « Quel est le bilan et les actions menées ? », a-t-elle demandé.

« Nivelles a obtenu ce titre suite à un travail conséquent qui dépassait largement les critères de base. Toutes les écoles y participent. Quatre écoles secondaires commercialisent d'ailleurs des produits et organisent des activités. Toute l'administration s'est aussi engagée. Le Service public de Wallonie s'est d'ailleurs positionné et les communes peuvent passer des marchés équitables sans passer un marché public traditionnel. En juin 2017, on a conforté notre titre. Notre force : l'implication de nombreuses associations comme la Bibliothèque locale avec son distributeur de café, le Conseil communal des enfants avec ses activités, la plaine de jeux communale avec son potage, la Crèche communale avec ses repas issus de produits locaux... », a détaillé l'Echevine des relations Nord-Sud Evelyne VANPEE.